



Forum des acteurs locaux

La Bernardière
29/09/2015

REFLECHIR ENSEMBLE L'URBANISME

Un PLUi, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un document d'urbanisme réalisé à l'échelle de la communauté de communes qui organise l'aménagement de notre territoire pour les 10 à 15 prochaines années.

Il définit les zones constructibles sur le territoire et fixe les règles que nous devons respecter pour la construction. Il protège les zones naturelles et agricoles.

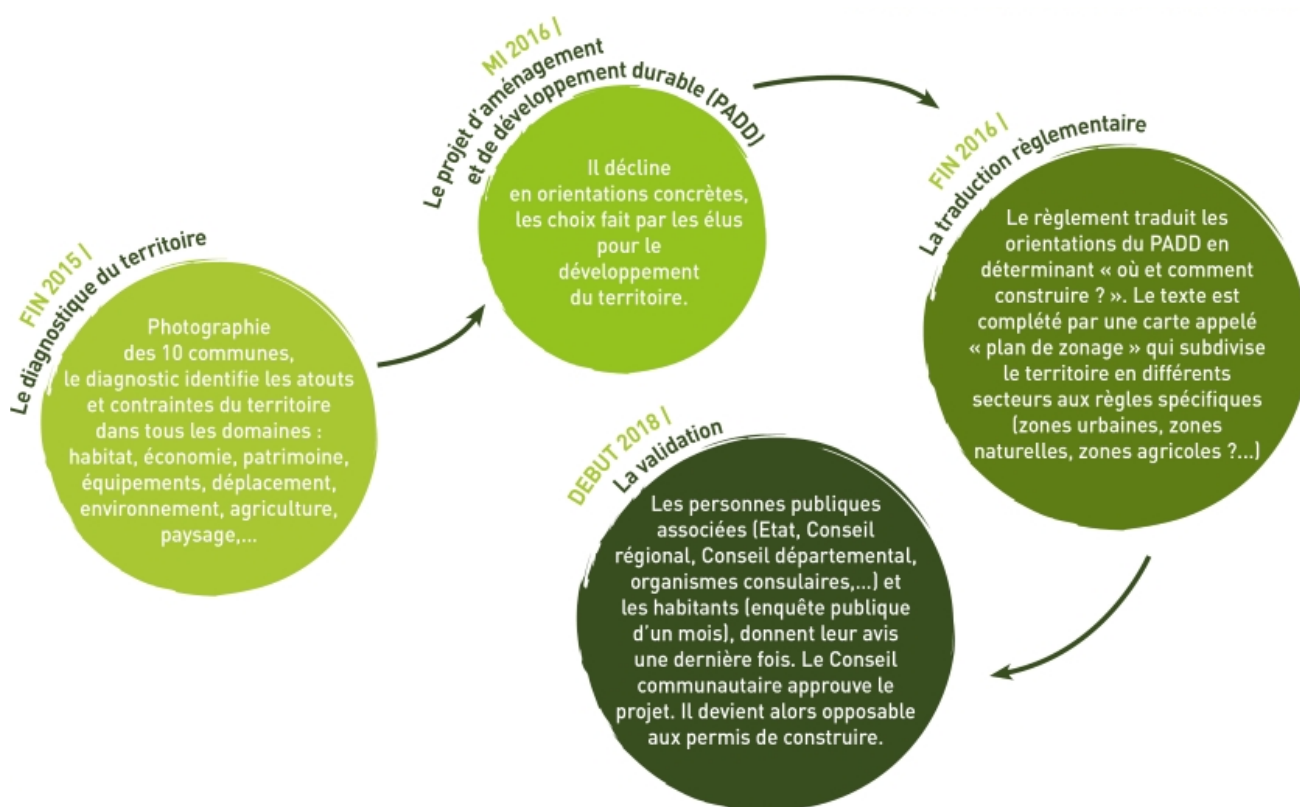
Pourquoi le réaliser à l'échelle intercommunale ?

Parce que nos communes se sont beaucoup développées et qu'elles sont proches les unes des autres. Les choix d'une commune peuvent avoir des conséquences sur ses voisines.

De plus, dans l'avenir, chaque territoire devra considérablement réduire les nouvelles surfaces à construire. Il convenait donc de réfléchir ensemble au développement du bassin de vie.

La communauté de communes Terres de Montaigu a été la première en Vendée à se lancer en 2014 dans la démarche du PLU intercommunal.

LE CALENDRIER PAR ETAPES



POURQUOI UN FORUM DES ACTEURS LOCAUX ?

La procédure d'élaboration d'un PLUi exige que la population soit associée aux différentes phases de conception du document d'urbanisme. C'est pourquoi, au travers des sites Internet, des bulletins communaux, de panneaux dans les mairies, d'articles de presse et de réunions publiques, les habitants pourront régulièrement se tenir informés.

Au stade du diagnostic, il a paru essentiel de laisser s'exprimer un panel d'acteurs locaux qui connaissent bien le territoire et représentent différentes facettes des activités qui s'y déroulent. Chaque commune a fait des propositions d'acteurs locaux et ceux-ci ont été invités à participer. L'objectif est double:

- donner de l'information, sensibiliser sur le PLUi et ses implications dans le quotidien des habitants
- alimenter le projet avec l'expérience de terrain des acteurs locaux, par leur participation active lors de la réunion



QUI SONT LES ACTEURS LOCAUX ?

Les acteurs locaux invités à partager leur vision du territoire sont par exemple:

- des acteurs associatifs dans le sport, l'éducation, l'action sociale, la culture...
- Des agriculteurs et des représentants des syndicats agricoles
- Des chefs d'entreprise
- Des commerçants de proximité
- Des professionnels de l'immobilier
- Des représentants du secteur médical et médico-social
- Des représentants des professionnels du tourisme
- Des organisateurs d'événements

LA CONCERTATION AU CŒUR DU PROJET



S'INFORMER

- Site internet : www.terresdemontaigu.fr rubrique Vivre / PLUi
- Articles dans les bulletins communaux
- Lettre d'information à chaque étape
- Exposition évolutive dans chaque mairie

S'EXPRIMER

- Adresse mail spécifique : plui@terresdemontaigu.fr
- Réunions publiques à chaque étape
- Registre d'expression dans chaque mairie
- Forums des acteurs locaux

CONTACT

Communauté de communes
Terres de Montaigu - Direction
des Etudes et de l'Aménagement
35 avenue Villebois Mareuil
85607 MONTAIGU Cedex
Tél. 02 51 46 45 48